



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires européennes

Question écrite n° 89449

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur le bilan qu'il dresse de son entretien le 15 septembre 2015 avec M. Nicolas Notebaert, président de Vinci Airports.

Texte de la réponse

L'entretien de M. Harlem Désir, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, avec M. Nicolas Notebaert, président de Vinci Airports, s'inscrivait dans le prolongement de la visite du Premier ministre en Serbie les 6 et 7 novembre 2014, au cours de laquelle a été signé un Mémoire d'accord entre le gouvernement de la République de Serbie, l'aéroport de Nikola Tesla à Belgrade et Vinci Airports sur le développement des aéroports internationaux de la République de Serbie. Cet entretien a ainsi permis, dans le cadre de la stratégie de diplomatie économique que déploie la France, de préparer les rendez-vous qu'a eus le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes avec les autorités serbes lors de son déplacement à Belgrade les 9 et 10 novembre 2015. De manière plus générale, cet entretien a aussi été l'occasion de faire un tour d'horizon des activités de Vinci Airports en Europe. Vinci Airports a notamment gagné fin 2012 un appel d'offres portant sur la gestion des dix aéroports du Portugal, ce qui est un très grand succès qui traduit la reconnaissance de l'excellence de cette grande entreprise française.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89449

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7325

Réponse publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3290